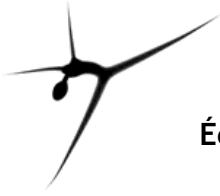


LE BALLET THÉÂTRAL DE MONTRÉAL



Le *PAS-PIED* de la Rentrée

Édition spéciale ! --- Édition spéciale ! --- Édition spéciale !

- 1- BIENVENUE ! / 2- NOS STUDIOS / 3- QU'EST-CE QUE LE PAS-PIED ?
- 4- VOTRE ENGAGEMENT / 5- INSCRIPTIONS / 6- CODE VESTIMENTAIRE
- 7- COIFFURE / 8- RETARDS ET ABSENCES / 9- PHOTOS ET VIDÉOS
- 10- SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE / 11- RÈGLES DE BON FONCTIONNEMENT
- 12- BONUS ET CADEAUX.

1- BIENVENUE !

Quel plaisir de vous retrouver en cette première session de l'année 2013-2014, vous, anciens et nouveaux élèves ! Nous vous souhaitons la bienvenue ou un bon retour parmi nous et prévoyons que l'année de danse sera des plus enrichissantes.

2- NOS STUDIOS

Le Ballet Théâtral de Montréal est une école de danse qui sous-loue les locaux d'un organisme de location qui s'appelle *Espace 215*. Nous cohabitons avec d'autres entreprises qui occupent les lieux au moment de leurs activités.

Il y a quelques années, ces locaux logeaient *Le Conservatoire de Danse de Montréal* dont j'étais cofondatrice avec M. Alexandre Seillier, son directeur. À la fermeture du CDM, je n'ai pas voulu abandonner le département des jeunes dont je m'occupais, et avec la collaboration de Mlle Valérie Lacroix et de M. Marcel Contant, j'ai donné naissance à l'école que vous fréquentez actuellement en amenant l'idée d'une location à temps partiel.

Grâce à cette formule, nous pouvons continuer notre route et vous offrir l'opportunité de profiter de studios aménagés pour la danse professionnelle dont les **planchers sont les plus beaux de tout le Québec**. Les deux planchers, recouverts de bois franc huilé, ont été entièrement reconstruits il y a 15 ans pour la suspension des sauts et pour la prévention des blessures. À partir d'une technique de construction européenne spécialement élaborée pour la danse professionnelle, M. Alexandre Seillier avait ajouté son expérience personnelle et, avec l'aide d'un ingénieur, peaufiné les plans pour que les planchers gardent leur souplesse et leur résistance au fil des années et des coups. Un investissement de taille ! Si vous observez un danseur qui saute, vous verrez le plancher vibrer. C'est qu'il lui redonne un peu de son élan afin de l'aider pour le prochain saut. Comme le ferait une trampoline, par exemple, mais à petite dose. Ainsi, chez nous, **les blessures sont moins fréquentes**, l'apprentissage du saut est moins douloureux, et nous, les professeurs, pouvons enseigner une journée entière sans séquelles pour l'ossature du corps. Croyez-moi ce n'est pas comme cela partout ! Il est donc rassurant pour vous de savoir que nous formons nos élèves sans crainte pour les conséquences désastreuses que peuvent avoir sur eux les effets d'un mauvais plancher. Il va de soi que nous faisons l'envie du milieu de la danse !

3- QU'EST-CE QUE LE *PAS-PIED* ?

Le *Pas-Pied* est le mémo officiel de l'école de danse informant tous nos élèves et leurs parents de ce qui se passe en nos lieux : spectacles, nouvelles, règlements, etc. C'est le moyen principal de communication entre la Direction et les clients du *Ballet Théâtral de Montréal*. Vous recevrez donc Le *Pas-Pied* à quelques reprises durant l'année, à des moments où des informations importantes ont besoin de vous être communiquées. Vous serez tenus de le lire, de le comprendre et de le conserver pour références. Si vos besoins familiaux obligent un 2^e exemplaire (dans le cas de parents ne vivant plus sous le même toit et n'ayant plus de contact ensemble), veuillez le demander à la Réception. Nous ne sommes pas responsables d'une mauvaise transmission d'informations ou d'un manque de communication qui peut avoir lieu entre les membres d'une même famille.

Le *Pas-Pied* est également disponible dans sa version électronique : (1) Tapez www.btmtl.com afin d'accéder à notre site web ; (2) Cliquez sur l'image <Espace client> qui se trouve dans le bas ; (3) Une fenêtre apparaîtra à l'écran. Dans le premier rectangle, entrez votre nom d'utilisateur qui est : **btm** ; (4) Dans le deuxième rectangle, entrez votre mot de passe qui est : **danseur2013** (en minuscules et sans espace) ; (5) La page des membres s'ouvrira. Cliquez sur la section *Pas-Pied* ; (6) Apparaîtront toutes les publications du *Pas-Pied* classées par année de danse. Cliquez sur l'étoile qui correspond au numéro désiré.

Puisque le présent *Pas-Pied* est une édition spéciale <Le *Pas-Pied de la Rentrée*>, le *Pas-Pied* #1 sera le prochain délivré pour l'année 2013-2014.

La langue officielle du *Pas-Pied* est le français et nous désirons continuer à promouvoir la richesse de notre patrimoine. Par contre, les personnes qui maîtrisent moins bien cette langue peuvent demander l'aide de traducteurs à la Réception. Il est primordial de bien comprendre les messages que nous publions et nous apprécions tous vos efforts à prendre cette responsabilité. Pour l'instant, nous avons des personnes-ressources en langues anglaise et espagnole, et d'autres au besoin.

4- VOTRE ENGAGEMENT DANS L'ORGANISATION

Maintenant que vous connaissez l'existence du *Pas-Pied*, notre moyen de communication envers vous, votre **devoir est de vous engager à le lire**. Nous avons besoin de votre collaboration afin que nos efforts à organiser les choses ne soient pas interrompus. Vous faites maintenant partie de notre équipe ! Si nos informations se rendent jusqu'à vous, elles seront utiles et amèneront des résultats. Si elles ne peuvent se rendre à vous parce que vous négligez de les obtenir, elles deviennent inutiles et feront place à de la frustration. C'est pourquoi nous insistons sur le fait de lire et de comprendre le *Pas-Pied*, en commençant par celui-ci. Si vous prenez conscience des heures que je dois passer pour rédiger correctement et franchement les idées à transmettre, vous serez heureux de nous épauler et d'apprécier que nous soyons la seule école de danse qui prend soin de la communication de cette façon. Dans le même ordre d'idée, nous vous invitons à **poser des questions** si vous pensez qu'un passage n'est pas clair ou si vous avez du mal à figurer le propos énoncé. Il en va du bonheur de tous si nous nous comprenons bien. Eh puis, vous pouvez toujours m'écrire directement : direction@btmtl.com.

5- INSCRIPTIONS

L'année de danse va de septembre à juin, divisée en trois périodes : automne, hiver et printemps. Au début de chaque période, il est primordial pour tous nos clients, anciens et nouveaux, de remplir ou de mettre à jour un contrat d'inscription qui indique le montant à payer couvrant la ou les classes que suit l'élève durant cette session. **Gardez vos copies de contrat, car elles peuvent servir de reçus pour vos impôts** si vous désirez déduire ces frais d'activités. Votre comptable pourra vous donner plus de renseignements à ce sujet. Nous devons charger des frais de 5\$ pour toute copie supplémentaire. Au verso de votre contrat, vous trouverez une liste de **clauses** que nous vous demandons de lire

attentivement. Dans le cas où vous n'auriez pas eu le temps de prendre connaissance de ces clauses lors de l'inscription, nous joignons à ce *Pas-Pied de la Rentrée* une copie du verso de votre contrat.

6- CODE VESTIMENTAIRE

Chaque groupe de danse a sa couleur particulière de maillot. Ci-dessous la liste à laquelle vous pouvez vous référer. En tout temps, l'enfant doit porter la tenue complète requise par la discipline étudiée : maillot, collants rose ballet pour le classique et pantalon noir pour le jazz, chaussons roses ou chaussures de jazz noir ou souliers de claquettes. Et S.V.P., PAS DE JUPETTE PAR DESSUS LE MAILLOT. PAS DE BIJOUX AUX POIGNETS NI DANS LE COU.

- **Éveil à la Danse** (enfants de 3 à 4 ans) : Maillot rose.
- **Initiation à la Danse** (enfants de 4 à 5 ans) : Maillot bleu pâle.
- **Programme Préparatoire à la Danse 1A et 1B** (enfants d'âge scolaire : maternelle + 1re et 2^e année primaire) : Maillot mauve (seul maillot vendu à notre école).
- **Programme Préparatoire à la Danse 2** (enfants en 1re et 2^e année primaire avec expérience de la danse ou 3^e et 4^e année primaire sans expérience) : Maillot bourgogne.
- **Danse Classique Jeunesse 1 et 2** (âge minimum 8 ans ou l'équivalence en expérience ou maturité - Jeunesse 2 requiert une bonne expérience en danse) : Maillot bleu royal, modèle Capezio à petites bretelles.
- **Danse Classique et Danse Jazz Relève, niveaux Débutant / Élémentaire / Intermédiaire** (11 ans et +, expérience selon le niveau) : Maillot noir
- **Tap dance, tous groupes** (Claquettes Enfants A + B, Claquettes Jeunesse, Tap Dance Relève) : Maillot des cours techniques
- **Garçons pour tous les cours** : Haut blanc / Jambes noires
- **Groupes d'examen en danse classique <BTM Petit-Rat> et <BTM Quadrille>** : une nouvelle tenue sera proposée cette année pour chacun des groupes.

7- COIFFURE

Pour compléter le code vestimentaire du danseur vient la COIFFURE. Chez la danseuse, la coiffure est très importante. Dans le monde du ballet, le chignon est de rigueur. À notre école, nous exigeons le **chignon** pour les jeunes des cours : Classique Jeunesse / Classique Relève (tous niveaux) / BTM Petit-Rat / BTM Quadrille. Dans tous les autres cours : nous n'exigeons pas le chignon, mais nous demandons à ce que les **cheveux soient bien attachés** en prenant soin de dégager le visage. Dans ce cas, queue de cheval, couettes, tresses, le tout agrémenté de barrettes solides et tenu par des élastiques robustes, feront l'affaire. Nous nous réservons le droit de vous aider dans cette tâche et de récompenser par une mention spéciale les personnes qui font l'effort de soigner leur apparence comme il se doit.

8- RETARDS ET ABSENCES

Afin de voir au bon déroulement des cours, nous demandons à nos élèves d'**arriver à l'heure** à chacune de leurs classes, ce qui implique d'être habillé et coiffé à temps. Des vestiaires sont en tout temps disponibles afin de se préparer avant le cours. Si vous constatez que vous ou votre enfant serez en retard, veuillez nous le signaler le plus tôt possible par téléphone au (514) 502-5117. Pour toutes

absences (maladie, voyage ou tout autre empêchement), veuillez soit **aviser** le professeur ou la Réception, soit nous laisser un message au même numéro, soit écrire à la Direction : direction@btmtl.com. Ainsi, nous ne serons pas inquiets de ce qui se passe !

9- PHOTOS ET VIDÉOS

La firme de multimédia affiliée à notre école est **Vision 3MC**, dont le photographe principal et attitré est Marcel Contant (Monsieur Marcel !). Il arrive que d'autres spécialistes se joignent à l'équipe sur demande. En certaines circonstances, des **photos sont prises de nos élèves** pour des fins de publicité sur notre site Web, pour la production des vidéos de spectacle ou encore pour la création d'affiches annonçant les activités de notre école. Nous nous engageons toujours à ce que les images publiées mettent en évidence notre bon goût et notre éthique professionnelle. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit ainsi photographié et filmé ou fasse partie de ces éléments promotionnels, veuillez nous en aviser dès maintenant. De plus, nous nous gardons le droit de contrôler la qualité des produits et leurs publications en **interdisant** formellement quiconque n'ayant reçu notre autorisation de prendre en photo ou en film nos élèves. C'est pourquoi notre politique interdit aux parents d'utiliser tout appareil de photographie à l'intérieur de nos lieux, des studios et du théâtre lors des spectacles sur scène. Pour vos besoins personnels, nous mettons en vente les meilleurs clichés et un DVD à la fin de chaque année, dont les profits sont réinvestis dans la prochaine production.

10- SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

Chaque fin d'année se voit couronnée par des présentations spéciales destinées aux parents et amis des danseurs. Nous alternons entre une année de **démonstrations en studio** et une année de **performance sur la scène**. Les démonstrations en studio permettent à chaque groupe de montrer le programme complet d'exercices techniques, tandis que la performance sur scène a lieu au théâtre et met l'accent sur la production d'un ballet théâtral dans lequel s'insère une chorégraphie pour chacun des groupes. Les deux formules revêtent une importance capitale et développent des qualités différentes chez l'élève. Si la première permet le progrès technique du danseur, la deuxième augmente le sens artistique et l'accomplissement en équipe. Considérant les résultats obtenus à ce jour, l'une ne va plus sans l'autre au sein de notre école. Bien entendu, afin de rendre possibles ces productions, une contribution est requise de la part de tous les participants. Ce montant n'est pas toujours le même et est fixé en proportion des exigences en cours. Il vous est communiqué via *Le Pas-Pied* et s'additionne aux frais réguliers des cours. À noter que l'enfant n'est pas obligé de participer aux spectacles et peut demander d'arrêter ses cours de danse avant que les répétitions commencent.

11- RÈGLES DE BON FONCTIONNEMENT

Pour votre bonheur personnel et pour le bon déroulement de nos journées de danse, voici quelques petites règles faciles à suivre :

- Tout d'abord, les **bottes et souliers** doivent être laissés sur les étagères du palier de l'escalier ou rangés de façon à ne pas nuire au déplacement.
- Chez les enfants, il arrive souvent que plusieurs d'entre eux aient le même modèle de bottes ou de souliers. Afin d'éviter qu'ils se trompent ou se retrouvent avec les chaussures d'un autre, nous insistons pour que vous écriviez **le nom de votre enfant** à l'intérieur.
- Dans le même ordre d'idée, il est fortement recommandé d'inscrire le nom de l'élève sur des **effets personnels** qu'il risque peut-être d'oublier ou de laisser à la traîne dans les vestiaires : maillot, collants, chaussons, survêtement, boîte à lunch, jeu, etc. Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés, mais nous donnons un coup de main à les retrouver, dans la mesure du possible, **si le nom est inscrit**.

- Vous remarquerez que chacun des studios est doté de fenêtres semi-transparentes qui donnent sur le couloir. Par ces fenêtres, il est très tentant d'y surveiller le déroulement de la classe. Surtout, quand il s'agit des cours destinés aux petits. Qui n'est pas attiré par leur charisme ? Bien que je comprenne tout à fait votre envie, je me dois de restreindre vos élans, car il est très important que l'activité ait lieu avec succès. Après tout, vous payez bien pour cela ! Le fait est que l'on voit et que l'on entend bien tout ce qui se passe de ce côté des fenêtres et que le moindre dérangement nous empêche d'être véritablement efficaces. Les professeurs apprécient donc fortement votre respect à ne pas communiquer avec les enfants à travers les vitres, que ce soit en envoyant la main, en les regardant longtemps, en tapant dans la vitre, etc. Il va de soi que l'utilisation du bon sens est toujours de mise.
- Le point suivant est probablement le plus important : **le respect mutuel des conversations !** L'atmosphère de notre école est bâtie autour de l'idée que nous donnons aux jeunes l'exemple d'une bonne conduite. La formation des professeurs se fait, entre autres, dans cette direction de travail et le personnel de la Réception utilise la courtoisie et la politique administrative pour servir tous nos clients. Mais, ce qui se fait dans un sens doit se faire aussi dans l'autre. Nous exigeons que le respect des conversations s'applique également à vous lorsque vous vous adressez : aux personnes à l'accueil, aux registraires, aux professeurs, à la Direction, à votre enfant, aux autres enfants, aux autres parents, etc. Nous nous accordons le droit d'ANNULER UN CONTRAT À TOUT MOMENT, DE REFUSER UN CLIENT, D'ANNULER UNE RÉSERVATION, DE FERMER UN COMPTE Y COMPRIS APRÈS LA SIGNATURE DU CONTRAT ET LE DÉBUT DES COURS dans le cas où un client agirait devant nous avec mauvaise foi pour régler une situation, propagerait sa mauvaise humeur de façon répétitive, rendrait souvent notre personnel ou les autres clients mal à l'aise OU agirait dans notre dos en critiquant hypocritement ou ouvertement nos activités ou notre façon de faire, transmettrait à d'autres des opinions négatives à notre égard, dramatiserait des situations ou des conflits sans tenter de les résoudre, ou se positionnerait dans le groupe comme étant un membre qui fait plus de tort que de bien. Ainsi, toute personne témoin ou victime d'acte nuisible de ce genre est priée de le rapporter à un membre de la Réception.

12- BONUS ET CADEAUX

Notre politique de fonctionnement inclut le fait de **rendre justice** aux personnes qui agissent pour le bien de notre école, pour l'avancement positif de notre Art et pour l'expansion de nos activités. Nous avons différentes façons de les mettre en évidence :

1. Nous validons l'**assiduité** des élèves qui n'ont pas manqué leurs cours de danse en remettant une mention à la fin de la session d'automne et à la fin de l'année pour la portion hiver/printemps.
2. Les élèves qui n'ont aucune absence de l'année entière se voient mériter le titre de **Élève de l'année** et reçoivent un petit cadeau.
3. Un élève qui n'a aucune absence durant **5 années consécutives** obtient en récompense pour ce tour de force un cours de danse gratuit tout au long d'une année (36 à 38 leçons).
4. La mention **Championne de coiffure** est remise en fin d'année aux élèves qui démontrent des efforts soutenus quant aux soins apportés à la coiffure et à leur présentation personnelle.
5. Le **Cadeau de la Maison** est annuellement offert à UN élève de longue date qui est choisi pour sa fidélité, sa qualité de travail, la bonne relation de ses parents avec nous et leur support à différents égards. Nous leur offrons un cours gratuit pour l'une des trois sessions de l'année. Ce cadeau n'est donné qu'une seule fois à la même personne et se veut, du fond du cœur, un sincère <merci d'être toujours là> !

6. Mais le *Cadeau de la Maison* peut aussi revêtir d'autres formes : un rabais de groupe pour un événement spécial, le tirage d'un cadeau parmi certains élus, des avantages particuliers au lieu d'un cours de danse, etc.
7. Nous réduisons de 10 \$ les frais de cours pour un 2^e enfant d'une même famille, de 15 \$ pour le 3^e enfant.
8. **Nouveau bonus en vigueur dès l'automne 2013** : une réduction de 25 \$ sera applicable au contrat de la prochaine session pour un client qui nous amène un nouvel élève s'inscrivant en règle pour au minimum une session. Un élève = 25 \$, deux élèves = 50 \$, etc.
9. Nous nous réservons le plaisir de faire, d'une manière ou d'une autre, le bonheur d'une personne dont les services continus en tant que **bénévole** ont prouvé sa loyauté et son sens du devoir.
10. Nous encourageons les jeunes qui ont le désir d'aider en tant **qu'assistante ou dans le travail de bureau** à offrir leurs services en échange de cours de danse ou d'honoraires d'apprenti. Cette formule permet à la fois de réduire la facture des parents, de former et de rendre responsable un jeune en voie d'intégrer le marché du travail et d'assurer au BTM une relève d'employés qui ont à cœur la survie de l'entreprise.

Merci d'avoir lu jusqu'au bout ! Venez passer le test qui vérifie votre compréhension et obtenez une petite surprise pour votre enfant : votre premier cadeau de l'année !

